

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**Réduction des risques liés à l'acquisition de produits hautement
spécialisés (Po.21.3246)**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Lévêque, Antoine
Magnin, Chloé
Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Lévêque, Antoine; Magnin, Chloé; Porcellana, Diane 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Réduction des risques liés à l'acquisition de produits hautement spécialisés (Po.21.3246), 2021 - 2024*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 01.06.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Landesverteidigung	1
Ausrüstung und Beschaffung	1

Abkürzungsverzeichnis

VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
EFK	Eidgenössische Finanzkontrolle
<hr/>	
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
CDF	Contrôle fédéral des finances

Allgemeine Chronik

Landesverteidigung

Ausrüstung und Beschaffung

POSTULAT
DATUM: 18.06.2021
DIANE PORCELLANA

Priska Seiler Graf (ps, ZH) charge le Conseil fédéral de fournir un **rapport sur les risques liés au fait que d'anciens cadres de la fonction publique se retrouvent à travailler dans des entreprises privées actives sur le marché de produits hautement spécialisés**. La conseillère nationale estime que la disposition visant à limiter le phénomène de pantouflage – article 94b de l'ordonnance sur le personnel de la Confédération – n'est pas suffisante en dressant toute une série d'exemples. Comme voulu par le Conseil fédéral, le Conseil national adopte le postulat sans discussion.¹

POSTULAT
DATUM: 16.06.2023
CHLOÉ MAGNIN

Dans le cadre du **rapport externe** établi par l'Université de Fribourg, afin d'évaluer les **risques de conflits d'intérêts et de corruption entre les secteurs public et privé** pour des entreprises actives sur un marché très restreint proposant des produits hautement spécialisés, le **postulat Seiler Graf** a trouvé une réponse encourageante. Alors que ces risques pourraient compromettre l'intégrité de l'administration publique, le rapport a jugé positivement les mesures de prévention contre la corruption au sein d'armasuisse. Ces résultats sont consolidés par les conclusions tirées par un autre postulat et un audit du CDF.

Sur cette base, le Conseil fédéral a établi un rapport dans lequel il souligne que l'Office fédérale de l'armement (armasuisse) répond aux objectifs fédéraux en prenant déjà de nombreuses mesures pour assurer que ses données sensibles ne s'ébruitent pas dans le secteur privé. De plus, suite au rapport de l'UNIFR, armasuisse a mis en place un grand nombre des mesures recommandées, ce que le Conseil fédéral a apprécié. Les sept sages ont aussi salué les deux nouvelles mesures formulées par le DDPS. Il sera premièrement question de modifier la déclaration d'impartialité actuelle pour qu'elle cite directement les conflits d'intérêts, liés par exemple à une candidature chez un soumissionnaire. Deuxièmement, un collaborateur ayant connaissance d'informations sensibles sera explicitement informé qu'il reste soumis au secret professionnel, au secret d'affaires et au secret de fonction, même une fois son départ d'armasuisse effectif.

De plus, d'après le rapport de l'institution fribourgeoise, les exemples cités par la politicienne zurichoise dans son postulat ne peuvent pas être reliés directement à des conflits d'intérêts. Pour aboutir à de telles conclusions, «il faudrait disposer d'indices de mauvais comportement relevant du droit de la fonction publique ou du droit pénal», qui ne sont pas présents dans les exemples cités dans le postulat.²

POSTULAT
DATUM: 05.06.2024
ANTOINE LÉVÊQUE

A la suite du rapport du Conseil fédéral rédigé en réponse au postulat Seiler Graf, qui demandait d'**évaluer les risques** liés au fait que des **cadres de l'Administration fédérale quittent la fonction publique** pour travailler au sein d'entreprises qui proposent des produits hautement spécialisés, le **postulat** Seiler Graf a été **classé** par le Conseil national dans le cadre de l'examen de l'objet 24.006.³

1) BO CN, 2021, p.1480

2) Audit CDF d'une sélection d'achats; Rapport sur les résultats de la consultation Po. 21.3246

3) FF, 2024 831 (p. 39 s.)